Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du jeudi 20 juillet 2023

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	jointes: • de Sofie Merckx (PVDA-PTB) sur "Le "rapport 2023 sur l'état de droit" de la Commission européenne" (n° 446) • Kathleen Depoorter (N-VA) sur "La divulgation de documents administratifs et la transparence" (n° 450)	Ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique	Séance plénière du <u>19 juillet 2023</u>	1re motion de recommandation par Sofie Merckx 2e motion de recommandation par Kathleen Depoorter motion pure et simple par Maggie De Block (Open VId), Melissa Depraetere (Vooruit), Jean-Marc Delizée (PS), Servais Verherstraeten (CD&V), Benoit Piedboeuf (MR), Gilles Vanden Burre et Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen)	MOT55 00446001	<u>p. 32</u> detail : <u>p. 45</u>	79	53	2
2	jointes : • de Michael Freilich (N-VA)sur "Les révélations dans la presse concernant la première concession pour la distribution de journaux" (n° 444) • Barbara Pas (VB) sur "La mystification et l'incurie dans le cadre de l'octroi d'aides publiques à bpost" (n°449)	Ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste	Séance plénière du <u>19 juillet 2023</u>	 1^{re} motion de recommandation par Michael Freilich 2^e motion de recommandation par Barbara Pas motion pure et simple par Maggie De Block (Open Vld), Melissa Depraetere (Vooruit), Jean-Marc Delizée (PS), Jef Van den Bergh (CD&V), Benoit Piedboeuf (MR), Gilles Vanden Burre et Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen) 	MOT55 00444001	p. 32 detail : p. 46	79	53	2



3	jointes: • de Frank Troosters (VB) sur "L'attribution de contrats de consultance par la SNCB et ses entreprises liées" (n° 445) • Maria Vindevoghel (PVDA-PTB) sur "Les contrats de consultance conclus par la SNCB et par ses filiales" (n° 448)	Ministre de la Mobilité	Séance plénière du <u>19 juillet 2023</u>	1re motion de recommandation par Frank Troosters 2e motion de recommandation par Maria Vindevoghel motion pure et simple par Maggie De Block (Open VId), Melissa Depraetere (Vooruit), Jean-Marc Delizée (PS), Jef Van den Bergh (CD&V), Benoit Piedboeuf (MR), Gilles Vanden Burre et Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen)	MOT55 00445001	<u>p. 43</u> detail : <u>p. 47</u>	79	53	2
---	---	-------------------------	--	--	-------------------	---------------------------------------	----	----	---

